Assurance auto

Par Hupsensei

Bonjour,
j'ai souscrit à une assurance automobile, mes au bout de 1 mois il se sont mis à me prélevé quatre mensualités sur mon compte, sans m'informé au préalable. Alors que je devais payer tout les mois une mensualité. J'aimerais savoir si j'ai possibilité des résilier mon contrat d'assurance auto sans attendre les 1 ans ? Merci d'avance de vos réponses.

Par ESP

Bonjour
C'est un cas particulier, je vous conseillerais de prendre contacta avec une association de défense des consommateurs

---
Par janus2

Bonjour,
Première chose, demander des explications à l'assurance.

Par ESP

Exactement, que vous ont-ils répondu si vous l'avez déjà fait ?

Par Hupsensei

que c'était eu les fautif et qui arrive pas a arrêté les prélèvements et qui fallait que je mette leur société en opposition auprès de ma banque car il arriver pas suite a ça j'ai demandé si c'était possible de résilier comprenant leur incompétence a résoudre le problème et cela ma était refusé